

Vigilance et cambriolage

Pour prévenir les cambriolages, quelques réflexes simples peuvent être appliqués.

Pendant votre absence :

- Fermez systématiquement à clé les portes d'entrée et les portails jours et nuits et renforcez les accès sensibles (portes de garage, portes donnant sur l'arrière de votre domicile).
- Ne claquez jamais votre porte sans la fermer à clé.
- Refermez les fenêtres durant vos absences et équipez les plus faciles d'accès de barreaux.
- Si vous possédez un système d'alarme, enclenchez-le chaque fois que vous sortez.
- N'utilisez pas les "cachettes" classiques pour ranger vos clés : boîte aux lettres, sous le paillason, sous le pot de fleurs, etc...

A l'extérieur :

- Utilisez des programmateurs électriques pour allumer régulièrement une lampe et éclairer votre jardin de détecteurs de présence.
- Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cache ni porte ni fenêtre.

Les autres bonnes pratiques :

- [Voisins vigilants et solidaires](#)
- [Opération tranquillité vacances](#)

je suis victime d'un cambriolage, que faire ?

Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets, laissez les lieux en état pour préserver les traces et les indices. Faites rapidement opposition à votre chéquier, carte bancaire ou autres titres s'ils ont été volés. **Appelez directement la gendarmerie au 17.**

Lors de la fuite des auteurs, si vous les apercevez, notez si possible leur signalement, leur direction de fuite et les caractéristiques du ou des véhicules utilisés.